

Procès-Verbal

de la réunion du 27 mars 2017

Le vingt-deux mars deux mille dix-sept, une convocation est adressée individuellement à chaque Conseiller municipal pour une réunion prévue le **vingt-sept mars deux mille dix-sept**, à vingt heures trente minutes, salle de la Mairie.

☆☆☆☆☆

ORDRE DU JOUR

- Budget principal
 - Affectation des résultats de l'exercice 2016*
 - Vote des taux des taxes locales*
 - Vote du Budget Primitif 2017*
- Budget annexe – Chaufferie bois automatique
 - Affectation des résultats de l'exercice 2016*
 - Vote du Budget Primitif 2017*
- Questions diverses

☆☆☆☆☆

L'an deux mille dix-sept, le vingt-sept mars, à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni salle de la Mairie, sous la présidence de M. Claude LITT, Maire, assisté de M. Thierry BILLEROT, secrétaire de mairie.

Etaient présents : LITT Claude, ROY Estelle, TERRIÈRE Éric,

BELLINI Bruno, LE REST Marie-Gwenaëlle, MACOUIN Bernard, MARCHOUX Éric, MARTIN Cécile, TEIXEIRA RIBARDIÈRE Claudine,

Etait absent représenté : DAUNIZEAU Bénédicte (BELLINI Bruno),

Etaient absents excusés : QUINTARD Dominique,

Etait absent : DURIVAULT David.

Madame Claudine TEIXEIRA RIBARDIÈRE a été élue Secrétaire de séance.

Adoption du procès-verbal de la réunion du 13 mars 2017

Le Président soumet aux membres présents à la réunion du 13 mars 2017, le procès-verbal s'y rattachant. Celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

Adoption du procès-verbal de la réunion du 21 mars 2017

Le Président soumet aux membres présents à la réunion du 21 mars 2017, le procès-verbal s'y rattachant. Celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

N° 2017.03.27 - 030 – Affectation des résultats

BUDGET PRINCIPAL - COMMUNE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ✓ Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 du Budget Principal de la Commune,
- ✓ Constatant que le Compte Administratif 2016 présente les résultats suivants :

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Opérations exercice	460 809.82	547 591.32	228 667.56	268 180.20
Résultat 2016		86 781.50		39 512.64
Excédent investis. Budget photovoltaïque				4 597.09
Report 2015		4 600.00	26 196.16	
Résultat de clôture		91 381.50		17 913.57
<i>Restes à réaliser</i>	/	/	29 680.00	16 510.00
<i>Résultat définitif</i>		91 381.50		4 743.57

- ✓ Considérant que seul le résultat de la section de Fonctionnement doit faire l'objet d'une délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement),

- Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31.12.2016	91 381.50
Affectation obligatoire :	
à la couverture d'autofinancement et / ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	/
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserve (c/1068)	31 385.97
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	60 000.00
Total affecté au c/1068 (R.I.)	31 385.97
Total affecté au c/002 (R.F.)	60 000.00

BUDGET CHAUFFERIE BOIS

Le Conseil Municipal :

- ✓ Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 du Budget Chauffage Bois de la Commune,
- ✓ Constatant que le Compte Administratif présente les résultats suivants :

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Opérations exercice	18 011.87	17 811.89	11 954.36	12 595.01
Résultat 2016	199.98			640.65
Report 2015		2 523.55		522.11
Résultat de clôture		2 323.57		1 162.76
<i>Restes à réaliser</i>	/	/	/	/
<i>Résultat définitif</i>		2 323.57		1 162.76

✓ Considérant que seul le résultat de la section de Fonctionnement doit faire l'objet d'une délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement),

- Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31.12.2016	2 323.57
Affectation obligatoire :	
à la couverture d'autofinancement et / ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	/
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserve (c/1068)	/
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	2 323.57
Total affecté au c/1068 (R.I.)	/
Total affecté au c/002 (R.F.)	2 323.57

N° 2017.03.27 - 031 – Vote des taux des trois taxes locales pour 2017

Monsieur le Maire présente l'état n°1259 sur la notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2017 produit par la Direction Générale des Finances Publiques.

Après débat sur les projections des taux de l'intercommunalité Grand Poi-tiers, et après avoir indiqué que la Loi de finances pour 2017 a fixé le coefficient de revalorisation des valeurs locatives à 1.004, et malgré l'incertitude sur les dotations d'Etat, Monsieur le Maire propose de maintenir les taux communaux en l'état pour 2017.

Les produits des contributions directes ainsi obtenus seraient les suivants :

Taxes	bases 2017	taux 2017	produits 2017
• Taxe d'Habitation	807 400	14.25 %	115 055
• Taxe Foncier Bâti	496 400	16.58 %	82 303
• Taxe Foncier Non Bâti	117 600	39.25 %	46 158
		total	243 516

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal fixe à l'unanimité les taux suivants pour 2017 :

Taxes	Taux 2017
• Taxe d'Habitation	14.25 %
• Taxe Foncier Bâti	16.58 %
• Taxe Foncier Non Bâti	39.25 %

Les produits des contributions directes ainsi obtenus sont les suivants :

Taxes	bases 2017	taux 2017	produits 2017
• Taxe d'Habitation	807 400	14.25 %	115 055
• Taxe Foncier Bâti	496 400	16.58 %	82 303
• Taxe Foncier Non Bâti	117 600	39.25 %	46 158
total			243 516

N° 2017.03.27 - 032 – Budget Primitif 2017
Budget principal - Commune

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le Budget Primitif de la Commune pour l'exercice 2017 qui s'équilibre de la manière suivante :

- **Section de Fonctionnement** : 595 237 €
- Le virement à la section d'investissement est de : 72 858 €

- **Section d'Investissement** : 288 188 €

Les sommes suivantes sont affectées en dépenses et en recettes :

		Dépenses	Recettes
• Investissement hors opérations		34 452.00 €	110 125.00 €
• Opérations d'ordre		3 000.00 €	72 858.00 €
• Opération n°100	Bâtiments divers	75 980.00 €	20 775.00 €
• Opération n°101	Voirie divers	8 660.00 €	
• Opération n°103	Matériel divers	6 920.00 €	
• Opération n°114	Eclairage public	6 626.00 €	3 312.00 €
• Opération n°119	Acquisition d'immeubles	7 500.00 €	
• Opération n°120	Salle des fêtes	5 000.00 €	
• Opération n°121	Eglise	33 000.00 €	21 152.00 €
• Opération n°122	Protection incendie	35 120.00 €	19 940.00 €
• Opération n°123	Plantation de haies	21 000.00 €	13 892.00 €
• Opération n°125	Sécurisation du bourg		4 544.00 €

• Opération n°126	Mairie	3 080.00 €	1 187.00 €
• Opération n°130	Salle du Moulin	2 000.00 €	
• Opération n°132	Bibliothèque	500.00 €	
• Opération n°134	Mobilier urbain	1 000.00 €	
• Opération n°136	Réseau secondaire chauffage	3 000.00 €	1 741.00 €
• Opération n°139	Signalétique des services	350.00 €	
• Opération n°143	Trame verte et bleue		1 382.00 €
• Opération n°145	Réhabilitation ancienne décharge	41 000.00 €	17 280.00 €
totaux		288 188.00 €	288 188.00 €

Commentaires apportés par Monsieur le Maire :

- article 6413 (personnel non titulaire) de la section de fonctionnement d'un montant prévisionnel de 16200 € : cette dépense correspond en partie à un recrutement contractuel pour le secrétariat sur la base de 14h par semaine, soit environ 9200 € pour les 9 mois restants de l'exercice. Le complément (7000 €) correspond à la rémunération de l'agent contractuel employé à la bibliothèque.
- article 001 (excédent d'investissement reporté) de la section d'investissement d'un montant prévisionnel de 17913.57 € : outre l'excédent d'investissement reporté du budget commune de l'exercice 2016 (13316.48 €), il convient d'inscrire l'excédent d'investissement résultant de la clôture du budget photovoltaïque d'un montant de 4597.09 €.

N° 2017.03.27 - 033 – Budget Primitif 2017
Budget annexe : Chaufferie automatique à bois

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le Budget Primitif « Chaufferie automatique à bois » pour l'exercice 2017 qui s'équilibre de la manière suivante :

- **Section de Fonctionnement** : 22 995.00 € HT
- **Section d'Investissement** : 36 090.25 € HT

Les sommes suivantes sont affectées en dépenses et en recettes :

		Dépenses	Recettes
•	Dépenses d'investissement hors opérations	2 670.00 €	1 162.76 €
•	Dépenses d'ordre d'investissement	31 620.19 €	34 927.49 €
•	Opération n°100 Chaufferie	1 800.06 €	
totaux		36 090.25 €	36 090.25 €

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 22h45.

**Tableau récapitulatif des délibérations du Conseil municipal
en date du 27 mars 2017**

2017.03.27 - 030	Affectation des résultats
2017.03.27 - 031	Vote des taux des trois taxes locales pour 2017
2017.03.27 - 032	Budget Primitif 2017 - Budget principal Commune
2017.03.27 - 033	Budget Primitif 2017 - Budget annexe Chaufferie automatique bois

Ont signé au registre :

Monsieur Claude LITT	Madame Estelle ROY	Monsieur Éric TERRIÈRE
Madame Bénédicte DAUNIZEAU Absente représentée	Monsieur Bruno BELLINI	
		Monsieur David DURIVALT Absent
Madame Marie Gwenaëlle LE REST	Monsieur Bernard MACOUIN	Monsieur Éric MARCHOUX
Madame Cécile MARTIN	Monsieur Dominique QUINTARD Absent excusé	Madame Claudine TEIXEIRA-RIBARDIÈRE